



## TARIF DES HONORAIRES DE TRANSACTIONS AU

1<sup>ER</sup> JANVIER 2017

Intitulé	% honoraires TTC
De 0 à 150 000 €	9 % minimum de 5000 €
De 151 000 € à 250 000 €	7 % TTC
De 251 000 € à 350 000 €	6 % TTC
De 351 000 € à 450 000 €	5 % TTC
De 451 000 € à 600 000 €	4 % TTC
Plus de 600 000 €	3.5 % TTC

**% = Pourcentage / TTC = Toutes Taxes Comprises / TVA = 20 %**

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

    [www.century21.fr](http://www.century21.fr)

**Century 21**  
Qui s'y connaît aussi bien?

TRANSACTION | GESTION | SYNDIC | ENTREPRISE | COMMERCE